

ELEVES INTELLECTUELLEMENT PRECOCS (EIP/HP)

1 : Définition

Terminologie officielle retenue par l'éducation nationale : Elève intellectuellement précoce ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège (EIP/HP).

Autres terminologies : « surdoué », « haut potentiel », « haut potentiel intellectuel », *etc.*,...

Définition du concept : Enfant qui manifeste la capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge. Enfant qui dispose, au moment de l'observation et dans les domaines considérés, d'aptitudes nettement supérieures à celles de la moyenne de sa classe d'âge. Le concept, relatif, dépend :

- des domaines pris en compte (les aptitudes ne sont pas uniformes dans tous les champs d'activité),
- et surtout du seuil fixé.

Opérationnalisation de cette définition : Le classement par le "QI" est consensuel. Les avis sont plus partagés pour fixer le seuil. Le plus communément admis est celui du QI à 130 ce qui représente 2,3 % de la population, soit environ 1 élève sur 40, et 200 000 élèves entre 6 et 16 ans. Fixer le seuil du QI à 125 correspondrait à 5% de nos élèves.

2 : Les signes de l'EIP/HP pouvant entraîner des difficultés

Problématique : Il est aujourd'hui encore très courant d'assimiler la précocité intellectuelle à la réussite scolaire, ce qui n'est pas le cas pour 1/3 des EIP/HP. Leurs difficultés peuvent provenir de plusieurs facteurs :

Dyssynchronie (signe fréquent) : Il s'agit d'un décalage – inhérent au développement normal de l'EIP/HP - entre le rythme de développement psychomoteur et le développement affectif d'une part, et de l'autre le développement intellectuel.

Hétérogénéité du développement des compétences cognitives : Cette hétérogénéité peut être très importante et peut entraîner des difficultés et/ou de la souffrance, si cela n'est pas reconnu ou accompagné.

Comorbidité : Constat d'une forte prévalence de troubles « Dys » chez les EIP/HP. L'association EIP(HP)/TSLA rend difficile et tardive - en raison de la mise en place de compensations par l'élève - la détection des TSLA, et celle du potentiel intellectuel, avec pour conséquences une souffrance et l'apparition d'inhibition intellectuelle, voire de dépression. L'élève peut alors renoncer à ses capacités, et la précocité passe rapidement inaperçue aux yeux du corps enseignant.

3 : Prévalence des difficultés

1/3 des EIP/HP sont en difficulté (d'ordres psychologiques et/ou scolaires)

1/3 des EIP/HP n'accèdent pas au baccalauréat

4 : Conduites à tenir

- **Dépasser les contenus disciplinaires**, en proposant des projets ou ateliers complémentaires (ateliers philo, scientifiques, sportifs, culturels...);
- **Utiliser pleinement les possibilités offertes grâce à l'organisation par cycle**, pour adapter le parcours de ces élèves à leurs besoins (décloisonnement);
- **Systematiser la pratique de l'évaluation diagnostique avant toute nouvelle séquence**;
- **Diversifier les méthodes d'évaluation** ; lors de l'évaluation des acquis, évaluer cet élève sans attendre de lui ni plus ni mieux que ce qui est requis à ce moment du cursus scolaire ;
- Ne pas répondre systématiquement aux questions n'intéressant pas l'ensemble au groupe-classe, établir des règles de communication.

5 : Aménagements pédagogiques

Les pistes d'aménagement proposées ci-après sont à adapter au cas par cas et à intégrer dans la gestion d'une classe hétérogène :

Adapter les contenus d'enseignement :

- **Enrichissement** : Enrichir les contenus (supports variés, supports au contenu plus complexe) ;
- **Approfondissement** : Proposer un approfondissement (exposé, recherche sur le sujet étudié) ;
- **Autonomisation** : Proposer des situations favorisant l'autonomie (permettre à l'élève de se sentir davantage « nourri » et valorisé) par exemple en pratiquant la substitution
- **Limitations temporelles** : limiter le temps passé aux exercices d'application/d'appropriation ; limiter les exercices répétitifs, privilégier le réinvestissement avec le même objectif, mais avec davantage de complexité (par exemple demander d'établir une typologie d'exercices et de ne traiter qu'un exercice de chaque type).

Adapter les méthodes pédagogiques en cas de troubles associés reconnus :

- Sensibiliser l'élève à la valeur de son investissement, aux bénéfices qu'il peut tirer de l'activité, l'entraîner par la reconnaissance des efforts fournis au dépassement de soi (reconnaître et valoriser les progrès, même minimes);
- Donner régulièrement des travaux plus complexes, afin d'entraîner l'élève à l'effort et l'obliger à une véritable réflexion, à une organisation de la pensée auxquelles il n'est pas habitué ;
- Accepter que son rythme ne soit pas celui de la classe (proposer une activité en autonomie en attendant les autres, accepter qu'il soit plus lent s'il est perfectionniste) ;
- Donner plusieurs tâches simultanées (comparer deux ou trois documents plutôt que de les décrire un à un puis les comparer) ;
- Ne pas pénaliser l'élève s'il a besoin de faire plusieurs choses en même temps, mais passer un contrat clair avec lui indiquant ce qu'il a le droit de faire (dessiner ou manipuler des objets...) et modifier le contrat si nécessaire en fonction des besoins (valoriser une évolution positive qui rend inutiles certains aménagements antérieurs) ;
- Encourager la créativité dans toutes les disciplines (recherche d'anagrammes pour mémoriser l'orthographe d'usage, pratique de dispositifs variés de calcul écrit d'opérations,...) ;
- Valoriser les travaux personnels et complémentaires de l'élève (les idées innovantes, la créativité, les compétences transversales de communication, d'autonomie) ;

- Privilégier particulièrement la pédagogie de projet pour permettre à l'élève de mettre en lien les apprentissages ;
- Utiliser ses compétences spécifiques comme levier pour aborder ses difficultés, (susciter sa motivation, pour recréer ou renforcer un nouveau rapport aux apprentissages) ;
- S'assurer du sens qu'il attribue à ce qui est fait en précisant les objectifs des séquences proposées, leurs cadres et perspectives (historique, contexte, plan de travail et champ d'application) ;
- Donner du sens à l'orthographe d'un mot par la référence à d'autres mots de la même famille (exemple : hôpital /hospitalisation), à la traduction de ce mot dans différentes langues étrangères, jeux d'homonymie ;
- Proposer des tâches visant à donner à l'élève un rôle à jouer dans le groupe classe (proposition de défis, challenges, concours, mise en partage des connaissances, tutorat d'élèves, implication dans des démarches coopératives...) ;
- Associer le plus possible les activités intellectuelles et des activités d'expression et de réalisations physiques (apprentissage par la manipulation, par l'intermédiaire de saynètes...) ;
- Solliciter régulièrement l'élève afin de s'assurer qu'il est toujours centré sur l'activité ;
- Ne pas se focaliser sur la forme mais sur le fond dans le cadre du travail quotidien ;
- L'amener progressivement à se rapprocher de l'attendu (notamment dans l'optique de la préparation des examens, portefeuille de compétences, utilisation d'un référentiel de critères de réussite fourni par l'enseignant ou construit avec l'élève, voire avec la classe) ;
- Utiliser les outils numériques pour travailler les apprentissages classiques de façon plus ludique (interactivité, facilité de modification, possibilité de conservation de versions successives...).

Travailler la méthodologie et l'organisation si nécessaire:

- Elaborer des contrats personnalisés, précis et comportant un calendrier de suivi détaillé ;
- Concevoir une liste du matériel à prévoir pour chaque matière et l'associer à la grille d'emploi du temps ;
- Exceptionnellement tenir à la disposition de l'élève le matériel nécessaire puis l'entraîner progressivement à ne plus l'oublier (mise en place de points de bonification ou tout autre disposition mobilisatrice) ;
- En école élémentaire, l'aider à organiser son cartable et à structurer ses cahiers (pour qu'il puisse être autonome au collège) ;
- Clarifier les attentes, reformuler les consignes avec l'élève, être attentif au sens des mots employés ;
- Enseigner des stratégies de mémorisation qui prennent appui sur le sens, sur la logique autant que sur des moyens mnémotechniques, utiliser par exemple des anecdotes pour aider à la mémorisation ;
- Apprendre à l'élève à formuler, à rédiger ses réponses (montrer que si la réponse n'est pas mise en contexte, elle n'est pas compréhensible) ;
- Apprendre à l'élève à hiérarchiser en découpant le questionnement par étapes et en mettant en évidence l'utilité de ces étapes ;
- Utiliser des guides méthodologiques (référentiel de critère de réussite) ou affichages collectifs pour l'aider à produire un résultat conforme aux attentes (par exemple développer sans rien oublier) ;
- Quand il existe, utiliser le cahier de textes en ligne ;
- Tenir compte du rythme et des spécificités de l'élève pour aménager le temps et l'espace de travail (emploi du temps scolaire, charge des devoirs, temps supplémentaire accordé, aide d'un tiers, aide au rangement et à l'organisation du bureau, des documents...) ;
- Ne pas sanctionner d'emblée un fonctionnement inadapté aux exigences scolaires, mais accompagner l'élève vers une adaptation à ces exigences en les justifiant (souci de clarté, de communicabilité des informations). Par exemple, quand l'élève arrive aux résultats sans écrire le raisonnement, ne pas refuser la réponse, mais accompagner l'élève dans l'explicitation de la démarche ;
- Favoriser l'auto-évaluation.

Optimiser la socialisation :

- Etre dans l'écoute et le dialogue en cas de conflit (aider l'élève à comprendre les autres, leurs réactions à l'image qu'il donne de lui-même et lui donner un sentiment de sécurité) ;
- L'aider à réguler ses émotions en le rassurant et en relativisant, tout en tenant compte du ressenti de l'élève, pour éviter les réactions exacerbées ;
- Ne pas hésiter à différer les réponses que l'on apporte (en précisant à l'élève que l'on a pris en compte la situation et en fixant un rendez-vous pour cette réponse) ;
- Canaliser l'expression orale, lorsque l'EIP a tendance à monopoliser la parole ou au contraire lever l'inhibition (se poser en arbitre bienveillant) ;
- Canaliser la recherche de relation exclusive avec l'adulte ;
- Veiller à ce qu'il ne devienne pas le souffre-douleur (en rappelant de manière simple aux autres élèves de la classe les spécificités de certains élèves et les raisons des aménagements dont ils bénéficient) ;
- Développer des projets de classe ou des activités communes (tels que les itinéraires de découverte (IDD), les travaux pratiques encadrés (TPE)...).

6 : Bibliographie

Scolariser les élèves intellectuellement précoces (EIP), (septembre 2013), Personnalisation des parcours, Ressources d'accompagnement Pédagogique, MEN/DGESCO

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevés_intellectuellement_precoces_/99/4/Module_formation_EIP_268994.pdf

Site EduScol (mise à jour du 9 octobre 2013), Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces

<http://eduscol.education.fr/cid59724/elevés-intellectuellement-precoces.html>

Site de l'académie de Nice, Les élèves intellectuellement précoces

<http://www2.ac-nice.fr/cid67295/les-elevés-intellectuellement-precoces.html>

Dossier de l'Académie de Nice pour la scolarisation des élèves intellectuellement précoces, Année 2012/2013

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Accompagnement_educatif/21/8/scolarisation-elevés-intellectuellement-precoces-dossier-acNice-2012-2013_261218.pdf

Rapport n° 054000124 (BASSY-BORNE) : Rapport annuel des inspections générales 2004

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000124/index.shtml>

Rapport n° 2003-018 (DUGRUELLE– LE GUILLOU) : Bilan des expériences pédagogiques dans le second degré sur la scolarisation des élèves intellectuellement précoces

<http://media.education.gouv.fr/file/00/9/6009.pdf>

DELAUBIER J.-P. (2002) : La scolarisation des élèves « intellectuellement précoces » ; Rapport remis à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000190/0000.pdf>

DELAUBIER Jean-Pierre, WEISMANN-ARCACHE Catherine, SALZEMANN Alain, *et al.*, Ces élèves dits "intellectuellement précoces" : dossier in Les Cahiers de l'éducation, 2012, n° 116, p. 5-27